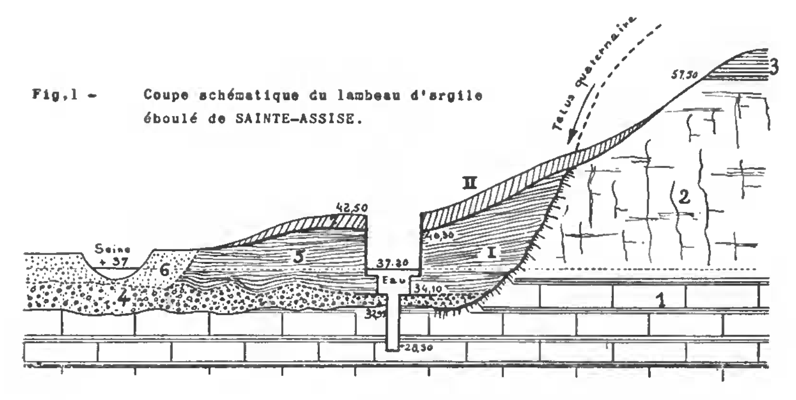
Un cas d'éboulement argileux au pied d'une falaise calcaire pendant le quaternaire ancien a Seine-Port (S.-et-M.).

Par L. Feugueur.

M. R. Soyer a signalé des cas de falaises éboulées le long des berges de la Seine à Villennes-sur-Seine (Seine-et-Oise) (5) à Ivry-sur-Seine (4) et des éboulis divers affectant particulièrement les assises supérieures argilo-gypseuses (3).



1 Calcaire de Saint-Ouen. — 2 Calcaire de Champigny. — 3 Argiles et marnes du Ludien-Sannoisien. — 4 Alluvions anciennes. — 5 Argile éboulée. — 6 Alluvions modernes. — 7 éboulis récents sur les pentes et terre végétale.

J'ai également étudié un éboulement d'assises sannoisiennes contre la masse du gypse exploitée souterrainement, sur le flanc de la vallée de la Seine, à Port-Maryon, commune de Vaux-sur-Seine (Seine-et-Oise) (2).

Je décris ici un éboulement de marnes vertes sannoisiennes situé au pied d'un talus de calcaire de Champigny. Cet éboulement, invisible en surface, a été reconnu lors du creusement d'un puits. Celui-ci aurait dû traverser normalement les calcaires de Champigny que l'on retrouve au même niveau tout le long de la rive droite de la Seine sous le plateau de Sainte-Assise. D'autres « paquets » d'argile sannoisienne ont pu glisser ainsi pendant une période quaternaire qui pourrait être déterminée à la suite de patientes et minutieuses

recherches. Ces bourrelets argileux au pied des falaises calcaires sont gênants, tant pour la recherche de l'eau (écran imperméable) que pour la construction d'ouvrages d'art (cas des ponts qui s'appuient souvent sur les talus naturels d'érosion).

Les argiles sannoisiennes éboulées sont situées au pied de l'escarpement que domine le château de Saint-Assise, vis-à-vis de Ponthierry [1]. Le puits qui les a traversées (fig. 1) est situé à environ 90 m. de la Seine, sur la pelouse S. du château. Au lieu de traverser les calcaires de Champigny (Ludien), que l'on attendait, cet ouvrage a percé des marnes sannoisiennes reposant directement sur les calcaires et marnes en bancs du faciès Saint-Ouen (Lédien). La végétation et les éboulis récents masquent l'extension de ce lambeau glissé.

Nous verrons dans la coupe qui suit qu'une certaine stratification a été conservée dans ce paquet glissé :

Coupe du puits (sol + 42 [2])

Sol actuel.

14 Terre végétale .... 0 à 0,50

Éboulis de pentes (Quaternaire récent).

13 Argile sableuse jaune rougeâtre avec blocs de meulières .... 0,50 à 2,20

Éboulement (Quaternaire ancien).

12 Argile gris vert .... 2,20 à 5,60
11 Argile verte plastique .... 5,60 à 6,20
10 Argile jaunâtre .... 6,20 à 8,40

Alluvions anciennes (Quaternaire ancien)

9 Sables et graviers d'alluvions à éléments essentiellement siliceux avec galets de calcaire tertiaire .... 8,40 — 9,55

Bed rock démantelé.

8 Blocs de calcaire épars isolés les-uns des autres par des marnes remaniées .... 9,55 — 10,13

1. Feuille de Melun aux 1/50.000e et 1/20.000e n° 1. Feuille géologique, Melun, n° 65 au 1/80.000e.
2. Cote approximative évaluée d'après la carte au 1/20.000e.

Tertiaire in situ (Calcaire de St. Ouen).

7	Marne calcaire	10,13 — 10,45
6	Calcaire tendre blanchâtre	10,45 — 11,20
5	Calcaire dur fissuré, blanc	11,20 — 12,40
4	Calcaire blanc marbré de jaune	12,40 — 12,70
3	Calcaire tendre jaunâtre	12,70 — 13,10
2	Marne et calcaire	13,10 — 13,30
1	Calcaire marneux jaunâtre tendre	13,30 — 14,00

La série argileuse n° 10 à 12, non en place, a 6,20 m. d'épaisseur ; elle est recouverte par un manteau d'éboulis plus récents, hétérogènes, épais de 2,20 m. Cette argile a son origine dans les assises qui surmontent les calcaires de Champigny et contre lesquels elle est indubitablement plaquée (voir fig. 1). La série en place a été traversée par un forage situé sur le plateau dans la même propriété et à quelques centaines de mètres de l'éboulement. La base de la série argileuse (Ludien-Sannoisien), c'est-à-dire le toit des calcaires de Champigny, est à la cote 57,5 alors qu'ici l'argile glissée est aux cotes 40,30 à 34, 10.

Je crois inutile d'insister sur l'utilité de connaître et de localiser de tels éboulements au point de vue Génie Civil. Ces éboulements encore peu étudiés, permettraient par une étude d'ensemble, de préciser la nature et l'ampleur des phénomènes glaciaires et périglaciaires du Quaternaire. Il est probable que ce glissement est dû à un dégel interglaciaire, correspondant à un excès d'eau dans les assises aquifères supérieures (nappes suspendues).

La recherche de tels éboulements s'impose, lorsqu'il s'agit d'établir des plans d'aménagement (M. R. L. Ponts et Chaussées, etc...).

BIBLIOGRAPHIE

1 Dollfus (G. F.) 1885. — Notice sur une nouvelle carte géologique des environs de Paris. — Berlin, Congr. Géol. Internat.

2 d'Albissin (Mlle) et Feugueur (L.), 1954. — Présence du calcaire de Sannois à Vaux-sur-Seine (S.-et-O.). *C. R. somm. S.G.F.*, 12, pp. 253-254.

3 Soyer (R.). 1939. — Phénomènes d'érosion dans les vallées quaternaires de la région parisienne, cas du Lutétien et du Sparnacien d'Yvry-sur-Seine (Seine). *Rev. géog. phys. et de Géol. dynam.*, vol. XI, fasc. 3, p. 284.

4 Soyer (R.). 1939. — La falaise éboulée d'Ivry-sur-Seine, *C.R.A.C, Sc.*, t. 208, pp. 366-367.

5 Soyer (R.). 1945. — Un nouvel exemple de berge ancienne de la Seine éboulée à Villennes-sur-Seine (S.-et-O.). — *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 2e série, t. XVII, n° 3, pp. 274-277.

6 Soyer (R.). 1952. — Les éboulis dans la région parisienne. *Feuille des Naturalistes*, N. S., t. VII, fasc. 7-8, pp. 57-59.